

VIII. Claude Favre de VAUGELAS, né à Meximieux, le 5 janvier 1585.

M. C. A. Ducis, l'un des membres les plus savants de la Société Florimontane, signale, dans la *Revue savoisienne* du 15 janvier 1870, les variétés de lecture de son acte baptistaire, que nous avons rapporté au début de cette étude.

Ces différences n'ont qu'une faible importance, en ce qu'elles portent sur les noms de la marraine de Claude Favre, qu'il faut lire *damoysselle Bomte vefve de feu noble Philibert Faïure*, et sur la finale *par MESS<sup>e</sup> Loys Estion*; à cette époque, le prénom de Bonne était fort usité, et il ne paraît pas qu'il existât à Meximieux ou aux environs de famille *Faïure* (*Faivre* sans doute); deux raisons pour appuyer notre lecture, quoique celle de M. Ducis semble plus conforme à l'écriture. L'état d'effacement presque complet où se trouve l'original de cet acte précieux, explique facilement ces variétés; c'est un motif pour nous de nous féliciter de l'heureuse pensée de l'avoir photographié: les tons très-pâles ont donné une teinte noire que la gravure consacre d'une manière durable, comme si la transcription venait d'en être faite par le chanoine Estion.

M. Ducis ajoute que les auteurs savoisiens n'ont réclamé la nationalité de Vaugelas que parce que la Bresse faisait alors partie des États du duc de Savoie, ce qui est vrai; enfin il ajoute que Claude Taisand, religieux de Cîteaux, est le premier qui ait propagé cette erreur dans son ouvrage intitulé: *La vie des plus célèbres jurisconsultes de toutes les nations*, Paris, 1721.

Malgré les récentes affirmations de M. de Saint-Genis, Vaugelas est donc bien né à Meximieux. Ce point constaté, rapportons les principales circonstances de sa vie.